

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'APPRENTISSAGE, SOURCE DE PLAISIR ET D'ÉPANOUISSEMENT

Une campagne et de nouvelles actions pour valoriser la formation professionnelle

Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle dévoile une campagne destinée aux jeunes et à leurs parents. Déclinée sur différents supports numériques et physiques, l'opération sera déployée sur toute l'année 2026 et met en avant le côté épanouissant de l'apprentissage au travers de situations réelles, mais inattendues. Cette campagne est une des actions concrètes de valorisation de la formation professionnelle, une des priorités du Conseil d'État pour la législature en cours. La situation de l'orientation immédiate après l'école obligatoire reste en effet insatisfaisante et l'image de l'apprentissage devrait être améliorée, selon un sondage commandé par le département.

Faire un apprentissage signifie prendre des responsabilités, mais aussi prendre du plaisir. Le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) a décidé de mettre en avant cet aspect dans le cadre de sa nouvelle campagne. Les visuels montrent des jeunes en apprentissage qui effectuent leurs tâches en soulignant le côté épanouissant de ces activités. L'opération a été dévoilée ce mardi à l'occasion de l'ouverture du Salon des métiers, rendez-vous annuel de l'orientation et de la formation qui célèbre ses 15 ans d'existence. Elle sera déployée dès le mois de janvier sur différents supports dans les rues, les lieux publics et bien sûr en ligne. L'objectif: capter l'attention des jeunes qui approchent de la fin de leur scolarité obligatoire et les inciter à visiter la page monapprentissage.ch qui centralise toutes les informations utiles sur la formation professionnelle, ses parcours et ses débouchés.

Le plaisir, première motivation des jeunes

Le choix du plaisir comme atout majeur de l'apprentissage n'est pas dû au hasard. Selon un sondage gfs.bern commandé par le DEF, c'est le critère le plus important pour les jeunes lors du choix d'une formation postobligatoire. Les résultats de cette enquête qui fait aussi partie du plan d'action du département sont encourageants, puisqu'ils mettent en avant une perception globalement très positive de la formation professionnelle. L'étude souligne toutefois la nécessité de renforcer l'information sur la

formation professionnelle et ses perspectives.

Vers une orientation renforcée

La place de l'orientation doit aussi être renforcée. L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle évolue et s'organise en ce sens pour mieux faire connaître ses missions et les soutiens dont les élèves peuvent bénéficier. Il développe aussi un outil destiné à évaluer les compétences transversales pour identifier les points forts des jeunes hors de leurs résultats scolaires. En comprenant quels sont leurs atouts, comme la créativité, la persévérance ou l'esprit d'équipe, les élèves augmentent leur capacité à trouver leur voie et à construire un parcours académique et professionnel qui leur correspond. L'orientation sera aussi au cœur du [projet MAT-EO](#) qui comprend la réforme de la maturité en 4 ans et la révision de la fin de la scolarité obligatoire avec, là aussi, la volonté de valoriser le choix de la formation professionnelle.

Poursuite du plan d'action

Ces évolutions s'inscrivent dans la continuité du [plan d'action](#) élaboré par le département pour valoriser la formation professionnelle. Ce plan présenté en 2022 comporte 16 mesures qui visent à augmenter le taux de certification du secondaire II des Vaudoises et Vaudois et à souligner que l'apprentissage est non seulement un parcours diversifié et épanouissant, mais aussi une porte vers d'autres formations pour celles et ceux qui le souhaitent.

Trois ans après le lancement de ce plan d'action, le département de la formation entend redoubler d'efforts face aux chiffres actuels qui dépeignent une situation insatisfaisante. Seuls 20% des élèves choisissent de faire un apprentissage dès leur sortie de l'école obligatoire. Beaucoup finissent par suivre cette voie après avoir essayé autre chose, que ce soit une mesure de transition ou une formation générale, mais seulement en deuxième choix. Le nombre de contrats d'apprentissage signés reste stable en valeur absolue, autour de 6'300. Compte tenu de l'évolution démographique, cela équivaut cependant à une baisse de la proportion de jeunes qui suivent cette voie en comparaison avec les formations générales. Cette stabilité est tout de même un signe encourageant après des années de baisse. Le taux d'élèves de voie dite "prégymnasiale" qui décident de faire un apprentissage a aussi augmenté l'an dernier, passant de 7% à 9%. Il est réjouissant de constater qu'on retrouve cette même proportion en 2025.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 18 novembre 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, [021 316 30 65](tel:0213163065)

DEF, Lionel Eperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire, [021 316 63 06](tel:0213166306)

DEF, Emmanuelle Rossier, directrice, Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, [021 316 34 15](tel:0213163415)

LIEN(S)

[Visuels de la campagne de promotion 2026](#)

[Site internet monapprentissage.ch](http://monapprentissage.ch) (du 18 au 23 novembre)

[Plan d'action de valorisation de la formation professionnelle](#)

TÉLÉCHARGEMENT(S)